

BUDGET PRIMITIF
- 2023 -

La commune Les Magnils-Reigniers est située à une vingtaine de kilomètres à l'est du littoral Atlantique dans la grande plaine de la Vendée, au sud du bocage vendéen et en bordure du marais poitevin. Elle se situe en limite de Luçon.

En 2023, la commune compte 1 523 habitants (source INSEE). Elle est composée de 2 polarités : Les Magnils-Reigniers et Beugné l'Abbé.

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire. Les budgets de la commune des Magnils-Reigniers sont votés au chapitre selon la nomenclature M57 depuis 2023.

Section de fonctionnement

Les prévisions de l'exercice 2023 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
1 307 090.00 €	1 307090.00 €

Le budget primitif 2023 prévoit une légère baisse des charges courantes correspondant à la fin de la prestation avec Restoria pour la restauration scolaire. Néanmoins le contexte d'instabilité dans le domaine de l'énergie a été pris en compte. Pour rappel le Budget de fonctionnement 2022 s'établissait à 1 324 502.00 €.

Concernant le virement à la section d'investissement passe de 308 990 € à 331 120 soit 7 % d'augmentation.

C'est la loi de finances qui fixe à travers un calcul et non plus d'une fixation par amendement parlementaire, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition.

Pour le coefficient 2023, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2022 sur un an, ressort à + 7.1 %, ce qui sera aussi l'augmentation des bases d'imposition.

Parallèlement, les collectivités ont la possibilité de maintenir ou augmenter leur taux d'imposition. Pour la collectivité des Magnils Reigniers les taux sont fixés pour 2023 à 33.19% pour la taxe foncière et 38.52% pour la taxe foncière non bâti et 14.72 % pour la taxe d'habitation soit un gel des taux.

Dépenses de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	321 520,00	0,00	289 400,00	289 400,00	289 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	422 700,00	0,00	396 450,00	396 450,00	396 450,00
014	Atténuations de produits	65 300,00	0,00	68 473,00	68 473,00	68 473,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	113 070,00	0,00	154 010,00	154 010,00	154 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		922 590,00	0,00	908 333,00	908 333,00	908 333,00
66	Charges financières	14 739,20	0,00	13 537,00	13 537,00	13 537,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		937 429,20	0,00	921 970,00	921 970,00	921 970,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	328 899,07		331 120,00	331 120,00	331 120,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	53 373,60		54 000,00	54 000,00	54 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		382 272,67		385 120,00	385 120,00	385 120,00

TOTAL	1 319 701,87	0,00	1 307 090,00	1 307 090,00	1 307 090,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 307 090,00
--	---------------------

Les principaux postes de dépenses sont :

- les écoles, les services scolaires et périscolaires tels que la restauration scolaire,
- l'aménagement, la propreté urbaine, les espaces verts et l'environnement,
- l'administration générale,
- les charges de personnel,
- la contribution à la protection incendie.

Recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 803,00	0,00	94 436,00	94 436,00	94 436,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	176 830,00	0,00	144 267,00	144 267,00	144 267,00
731	Fiscalité locale	397 500,00	0,00	424 935,00	424 935,00	424 935,00
74	Dotations et participations (3)	408 557,00	0,00	430 439,00	430 439,00	430 439,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 051,00	0,00	9 001,40	9 001,40	9 001,40
Total des recettes de gestion courante		1 146 741,00	0,00	1 110 078,40	1 110 078,40	1 110 078,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 146 841,00	0,00	1 110 178,40	1 110 178,40	1 110 178,40

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 146 841,00	0,00	1 110 178,40	1 110 178,40	1 110 178,40
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	196 911,60
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 307 090,00
--	---------------------

* BP 2022 : 1 146 841 € + 177 661 € de report (002) = 1 324 502 €

Section d'investissement

Les prévisions de l'exercice 2023 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
1 372 931.16 €	1 372 931.16 €

Le budget primitif 2023 en section d'investissement augmente de 16.34 % par rapport au BP de 2022 (1 180 043.61 €), ce qui représente une hausse de 192 887.55 €. Cette augmentation est en lien direct avec les projets prévus. Néanmoins, plusieurs projets communaux cette année, seront portés par des budgets annexes. C'est le cas du Lotissement Communal des Marronniers ainsi que de la création du Commerce de proximité.

Dépenses d'investissement :

Les principaux projets prévus en 2023 sont :

OBJETS CONCERNÉS	MONTANTS
Chap 20 : Etude de faisabilité de réhabilitation de l'annexe de l'école élémentaire	22 461.00 €
Chap 204 : Aides primo accédants	20 000.00 €
Chap 21 : Travaux communal	12 500.00 €
Chap 21 : Travaux cimetièrè : Ossuaire et reprise de concession	7 000.00 €
Chap 21 : bâtiment et divers	22 499.24 €
Chap 23 : Espace de vie locale Espace public autour du commerce	99 651.00€
Chap 23 : Rénovation annexe école élémentaire	628 400.00 €
Chap 23 : Aménagement de la rue du moulin	193 716.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (y compris opérations) (3)	25 256,00	10 320,00	12 141,00	12 141,00	22 461,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	182 000,00	8 683,76	41 999,24	41 999,24	50 683,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	715 470,99	45 666,36	886 594,80	886 594,80	932 261,16
Total des dépenses d'équipement		922 726,99	64 670,12	960 735,04	960 735,04	1 025 405,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	67 471,65	0,00	68 556,14	68 556,14	68 556,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	104 669,00	104 669,00	104 669,00
Total des dépenses financières		67 471,65	0,00	173 225,14	173 225,14	173 225,14
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		990 198,64	64 670,12	1 133 960,18	1 133 960,18	1 198 630,30

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	998 198,64	64 670,12	1 133 960,18	1 133 960,18	1 198 630,30
--------------	-------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	174 300,86
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 372 931,16
---	---------------------

Chapitre 16

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 68 556.14 € pour 2023. Depuis 2014, les efforts entrepris ont permis de diminuer l'encours de la dette. La commune n'a contracté aucun emprunt toxique. La capacité de désendettement est préservée et sécurisée.

Recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	308 976,52	31 829,71	511 716,02	511 716,02	543 545,73
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		463 976,52	31 829,71	511 716,02	511 716,02	543 545,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	148 821,16	148 821,16	148 821,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	250 294,42	0,00	207 141,27	207 141,27	207 141,27
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	88 303,00	88 303,00	88 303,00
Total des recettes financières		333 794,42	0,00	444 265,43	444 265,43	444 265,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		797 770,94	31 829,71	955 981,45	955 981,45	987 811,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	328 899,07		331 120,00	331 120,00	331 120,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	53 373,60		54 000,00	54 000,00	54 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		390 272,67		385 120,00	385 120,00	385 120,00

TOTAL	1 188 043,61	31 829,71	1 341 101,45	1 341 101,45	1 372 931,16
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 372 931,16
---	--	--	--	--	---------------------

* BP 2022 : 1 000 805 € + 187 238 € de report (001) = 1 188 043.00 €

La section d'investissement est financée en partie par l'excédent de fonctionnement (soit 207 141.00 €), les dotations aux amortissements, le remboursement de la TVA (135 820.00 €), les subventions (543 546.00 €).

Trésorerie :

La commune contractualise chaque année une ligne de trésorerie de 100 000 €. Elle est débloquée en fonction des besoins de trésorerie.

Subventions	Objets	MONTANTS	RESTE A PERCEVOIR
Aménagement voirie partagée Rue du Moulin	Département	36 541.00 €	36 541.00 €
Espaces publics autour du commerce Subvention en Reste à Réaliser	Etat - DSIL	45 632.00€	31 830.00 €
	Département	20 467.00€	20 467.00 €

Les ratios de 2023 :

	CA 2022	BP 2023
Dépenses réelles de fonctionnement/population	573.92	564.73
Produit des impositions directes/population	364.65	364.66
Recettes réelles de fonctionnement/population	756.91	755.44
Dépenses d'équipement brut/population	406.29	673.22
Encours de dette/population	377.82	422.84
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0.40	0.40
Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	0.82	0.82
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0.53	0.92
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0.55	0.51

La bonne maîtrise des finances communales va permettre sur l'année 2023 de poursuivre la politique d'investissement menée depuis 2014. Les ratios favorables laissent des marges de manœuvres intéressantes à la collectivité.

Le Maire,
Nicolas VANNIER.



